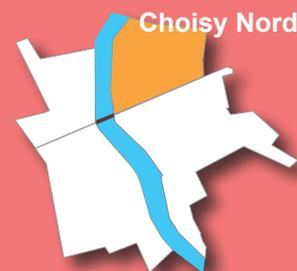


CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 30 NOV. 2022



Élu de quartier Choisy Nord :
Frédéric DRUART

Le conseil de quartier s'est tenu le mercredi 30 novembre 2022 à 19h salle Croizat de la Bourse du Travail. 15 personnes ont signé la feuille de présence. Il est rappelé que 4 référents-habitants, désignés lors du 1^{er} conseil de quartier sont joignables à l'adresse mail : Choisynordconseil@gmail.com

Il s'agit de Mmes Sylvia TRIPODI, Anne-Marie RUBIN, Françoise BLONDEAU et M. Salem BELHOUAS.

AUDITION DE LA POLICE MUNICIPALE

Christine PEYROT, Directrice Prévention/Sécurité de la Ville fait une présentation.

La Police Municipale a été mise en place au mois d'octobre 2021, malgré un contexte de recrutement difficile, tenant compte du fait que 2000 postes en Ile-de-France et 5000 sur la France, ne sont pas pourvus.

Actuellement, la Police Municipale compte 25 personnes. Elle dispose de 3 voitures, 2 motos et va utiliser des vélos électriques. Elle assure un service de proximité 7 jours sur 7, de 8h à 20h et certains soirs, jusqu'à minuit. Elle est joignable au 01-78-68-40-00 et sur l'adresse mail : policemunicipale@choisyleroi.fr. Elle sera installée dans ses nouveaux locaux, dès le début de l'année 2023, 16 avenue Anatole France.

Dans le courant du mois d'octobre, la vidéo-protection et la vidéo-verbalisation avec l'installation de caméras sur la ville et un centre de supervision ont été mis en place. À terme, 116 caméras seront installées sur l'ensemble du territoire.

INFORMATIONS

- Dans le cadre de la modification du PLU, un atelier sur la Charte de la qualité de la construction neuve est prévu le mercredi 14 décembre à la salle du Royal de 18h30 à 21h. Inscription : modification.plu@choisyleroi.fr.
- La Ville a mis en place un plan d'actions en matière d'économies d'énergie qui vise à générer une baisse de 10% de sa consommation globale (cf. Choisy Infos de novembre).

- Sur tous les problèmes de voirie qui se posent dans tous les quartiers de la ville, le Maire et la Municipalité sont déterminés à y remédier. Cependant, tout ne pourra être réglé d'un seul coup. C'est pourquoi, il a été demandé aux services techniques de planifier les interventions sur plusieurs exercices budgétaires. L'information sera communiquée aux conseils de quartier et dans les prochains Choisy Infos.
- Point sur la propreté et le manque de corbeilles de rue : il s'avère que le nouveau prestataire désigné pour le nouveau marché public de nettoyage des voies sera en place au mois de janvier prochain. Dans le cahier des charges, il est stipulé qu'il devra recenser tout le mobilier de propreté sur l'ensemble du territoire communal et fournir au plus tard le 31 mars, une carte qui permettra de futures interventions pour un meilleur déploiement des corbeilles de rue.

DOLÉANCES ET QUESTIONS

- Certains habitants souhaiteraient savoir pour quelles raisons le parc Maurice Thorez est fermée à 20h. De nombreux riverains du parc s'étant plaints de nuisances phoniques à répétition, la nuit, il a été décidé sa fermeture à 20h. Un dysfonctionnement n'a pas permis que les habitants en soient informés en temps et en heure. Il sera fait en sorte que cela ne se reproduise pas.
- Problème de vitesse excessive rue Franklin Roosevelt, boulevard Stalingrad à la sortie de l'autoroute. Rue Franklin Roosevelt, un radar pédagogique va être installé. Le Maire indique que pour réguler la vitesse automobile, à terme, la circulation à 30Km/h s'appliquera dans une grande partie des rues.
- Stérilisation des chats errants : la Municipalité attachée à la protection animale est d'accord pour participer au financement de celle-ci.
- Suite à une question d'un habitant, il est rappelé que les pharmacies de garde sont indiquées régulièrement dans le Choisy Infos et sur les panneaux d'affichage.
- Une habitante propose d'installer une boîte à livres dans le parc Maurice Thorez.
- En réponse à une question d'une habitante, Frédéric Druart indique que l'enseigne « Kyriad » qui aurait dû être enlevée depuis plusieurs mois par son propriétaire est en cours de règlement par un cabinet juridique.

POINT SUR LE GROUPE THÉMATIQUE « VÉGÉTALISATION »

Il est rappelé aux habitants qu'un groupe de travail sur la végétalisation du quartier a été mis en place. Pour les habitants désireux de rejoindre celui-ci, ils peuvent le faire en s'adressant à leurs habitants-référents.

Le Conseil de quartier se termine à 20h30.